

ff.  
reponu Corr. 47.

## Expéditions

concernant le Chemin dit Wallerwyler Stütz au district de Lichtenau et l'autre sur la pétition de la Commune d'Ennabuhl au district Nouveau St. Jean. Vous trouvez bien Citoz. Priez tâcher de couler ces deux affaires à fond afin de faire une compte détaillée & circonstancié le plusôt possible, cela ne pouvant suffire ce long retard.

Le 1<sup>er</sup> Juillet.

Circulaire 496. Aux Chambres Ad. de Bâle <sup>Date du 30 Juin</sup> 497. Waldstetten 498 Oberland 561.  
mesurer les routes 570.  
588.  
499. de Zürich 570.  
500. et de Thurgovie 672.  
583.

Le grand Conseil voulant qu'il lui fût présenté un plan de distribution & d'une nouvelle organisation concernant l'entretien des routes ; il est donc indispensable que vous fassiez un tableau de tout votre Canton au Modèle ci-joint. Je vous observerai qu'il ne doit être que théorique, mis sur le papier seulement, et qu'il n'est point question d'en faire actuellement l'application sur le terrain, ni relativement aux Communes.

Cependant pour l'établir il est nécessaire de mesurer toutes les grandes routes, qui ne sont point de la et dont les étendues ne sont point fixées par les bornes militaires. Je dis les grandes routes, car, toutes celles qui de traverses et les autres communications entre les communes de l'Intérieur ne doivent point être comprises dans ce travail.

Comme les pierres et les piquets qu'on planteroit pour fixer des étendues diverses, pourroient dans les circonstances actuelles étre arrachés, il faut faire usage d'une autre Méthode que voici : En partant d'un endroit remarquable dans un lieu quelconque, comme par Exemple d'un point de la ville de .... l'unique Capitale du Canton, et d'autres objets apparent pour les autres différentes localités, on mesurera d'ici jusqu'à un autre endroit bien propre à fixer la mesure d'une distance, on le décrira parfaitement dans le journal ou verbal de mesurage et s'il n'y auroit aucune difficulté ou retard à éprouver on ajouteroit d'un coup de crayon un croquis de cet objet. Après cela on recommencera d'ici jusqu'à un autre endroit propre aussi à fixer la borne de cette seconde étendue ; et ainsi de suite pour les autres. Le milieu d'un pont, d'un ruisseau, d'un lieu habité, une maison, le centre ou l'angle de l'embranchement d'un chemin de traverse, sont aussi d'objets convenables et propres à fixer les extrémités de ces étendues. De cette manière on pourra toujours les retrouver dans tous les tems.

Il convient que ces mesures soient fait avec la toise de dix pieds de ferme ou au pied de Zürich, et qu'ils soient portées dans le verbal de mesurage de manière qu'on puisse les additionner aisément, et que leur addition vue d'un coup d'œil, fasse connoître les distances d'un lieu à un autre, & les étendues sur les quelles on pourroit avoir des opérations à faire. Il faut aussi qu'il y ait une colonne dans laquelle on notera les endroits où sont les mines de graviers.

A faire et mesurer qu'on exécute la mesure, d'autre

A<sup>o</sup>  
répondus Cantons

993.  
ff des  
réponses  
reçues

## Expeditions

personnes devront être servir et travailler à la confection du tableau, en y mettant toute l'érudité possible afin d'assister à l'avenir les plaintes actuelles sur l'inégalité de cette distribution des grandes routes, et sur un grand nombre de communes n'ayant pas jusqu'ici aucune part quelconque ne soient pas très fort éloignées d'une grande route quelqueque.

Il seroit inutile de vous dire Et. B. combien ce travail urgent est pressant. Nous parviendrons aisément à faire mettre une grande célébrité dans son exécution en faisant choir pour cela de personnes très actives et propres à la chose. J'espire que vous ferez tout ce qui dépendra de vous pour me le remettre le plus tôt possible.

Du 2 Juillet 1800.

Baden

501. À la Chambre Administratrice à Baden

Un pont permanent ne pouvant être établi à Bettingen qu'à que la paix nous aura donné le temps et les moyens, il est en attendant urgent d'y établir un passage à bateau.

Tous pouvés en conséquence autoriser un particulier, reconnu probe, à tenir un bateau à Bettingen mais pour le passage des ~~voyageurs à pieds~~ seulement. Cet entrepreneur devra pouvoir gagner honnêtement sa vie, sans s'enrichir au dépens du public; vous devrez prendre des mesures pour qu'il ne puisse vexer personne - soit en les faisant trop payer ou autrement. Par exemple vous pourrez pour prévenir tout abus, faire publier dans les paroisses et afficher dans les deux banques de chaque côté du passage le paiement qu'il devra exiger par personne.

L'intention du gouvernement est de faciliter les voyageurs et les citoyens qui ont un besoin habituel de ce passage et que le batteur reçoive une indemnité proportionnée à son travail et aux frais qu'il aura à faire.

550. Léman  
Insp. P. & Ch.

502. Au Citoyen Etchaquet I. Insp. du p'tit ch. à Aubonne 575.

J'ai reçu avec plaisir le tableau contenu dans votre lettre du 28 Juin, et j'en ai à vous dire que votre exactitude à répondre aux demandes qu'il vous sont faites est infiniment agréable. Je vous en adresse une nouvelle mais qui vous coutera moins de travail parce que suppose que votre mémoire seule suffira peut-être pour vous la faire remplir. Pour obéir je vous joins un croquis de ce tableau, sur lequel je désire que vous portiez de la même manière les dix routes contenues dans celui que j'ai reçu

555. Berne.

503. À la Chambre Administratrice à Berne.

Le Commandant de la place m'a fait rendre compte que le portail et la porte du rempart auprès du bastion Flotzliebe étaient renversés et que ce qui peut être que par les chars qui ont été chargés des foins dans cette partie des fortifications, vous voudriez bien les obliger à réparer de suite ce dommage, ce passage ne pouvant rester ouvert à cause des magasins à poudres